

CHARTE ÉTUDIANT.E

À QUOI DOIS-JE M'ENGAGER EN VUE D'UNE SCOLARITÉ HARMONIEUSE ?

ULB

✓ Ne jamais perdre de vue mon dossier administratif :

- Je vérifie régulièrement mon statut sur MonULB (surtout en début et en fin d'année académique, au moment de l'enregistrement à la seconde session) et je suis attentivement les instructions (principalement les dates limites).
- En cas d'absence à une activité obligatoire, je préviens au plus vite les titulaires, et j'envoie le certificat au Secrétariat (via <https://maf.ac.ulb.be/j/formulaires>). A la première demande je déposerai l'original au Secrétariat (BC307) sous enveloppe précisant nom, année d'études, mnémonique(s) du/des cours et le nom de son/leur titulaire.
- Dès que le Service des Inscriptions me fournit ma carte étudiant.e, je la garde à tout moment à disposition et la montre dès qu'on me la demande (examens, laboratoires, etc.).

✓ Exploiter au mieux les informations/outils/ressources mis à ma disposition :

- J'utilise exclusivement mon adresse @ulb.be pour communiquer avec la Faculté/l'Institution, et je la consulte tous les jours pour être tenu.e au courant des informations importantes.
- Je lis attentivement tous les ressources (règlements, guide, FAQ, UV, MonULB [site internet ou application], etc...) mis à disposition avant de demander de l'aide afin de m'assurer que l'information ne s'y trouve pas.
- J'assiste aux séances d'information.
- Je me renseigne régulièrement sur les dates limites à respecter.
- Je repère qui est le.la délégué.e de mon année. Il.elle est la personne de référence pour me renseigner ou si j'ai un message à faire passer à la faculté ou aux enseignant.e.s (en cas de doute : bepha.ulb@ulb.be).
- Je n'oublie pas de suivre les conseils du Service d'Accompagnement aux Apprentissages (saapharma@ulb.be) ou de me tourner vers eux en cas de besoin.

✓ Avoir un comportement respectueux et responsable :

- Je fais preuve de respect et de politesse envers mes interlocuteurs.trices, tant de vive voix que par écrit, qu'il s'agisse de mes condisciples, mes enseignant.e.s ou du personnel de la faculté.
- Je privilégie l'entraide avec mes condisciples.
- Je me présente avant de poser mes questions.
- J'arrive à l'heure aux activités, un peu à l'avance aux examens, je respecte les dates limites (remise de documents) et les heures de permanence.
- Je respecte les consignes de sécurité lors des travaux pratiques et différentes activités facultaires.
- J'ai conscience que les produits que j'utilise pendant les laboratoires sont dangereux et polluants, donc je respecte les consignes pour les éliminer correctement après les manipulations (voir EcoStudentLab).
- Je respecte les infrastructures qui sont mises à ma disposition. Qu'il s'agisse des salles de classes, des labos ou des toilettes , je veille à ne rien dégrader ni salir et je pense aux utilisateurs qui passeront après moi

✓ Faire preuve d'autonomie :

- Dès que je reçois mon PAE, je vérifie mes horaires (que je personnalise dans Time Edit), si possible pour toute l'année, et je m'assure qu'il n'y a pas de conflit horaire entre deux unités d'enseignement, en particulier pour les activités obligatoires (TP, séminaires, ...). En cas de conflit, j'écris aux responsables de cette unité d'enseignement le plus tôt possible.

✓ Faire preuve de bon sens :

- Je n'écoute pas les « bruits de couloirs », je ne « présume pas que », je ne me contente pas de « penser que » : je me base sur les informations officielles qui sont mises à ma disposition (sur le guide étudiant, le site internet ULB, UV, MonULB, etc.) afin d'éviter de me retrouver dans des situations compliquées.
- Je ne compare pas ma situation à celle d'autres étudiants car chacun a son propre parcours, différent du mien.
- Je fais des recoupements le plus souvent possible entre les différents cours qui me sont donnés pour appréhender ma formation dans son ensemble : j'analyse les choses transversalement.

En tant qu'étudiant.e de la faculté de pharmacie, je m'engage à avoir pris connaissance des différents règlements (charte pédagogique ULB, laboratoires, stages, règlement général des études, ...), et à les respecter.

Je comprends qu'en cas de non-respect des sanctions sont possibles.